

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 101 Premier trimestre 2004 – 8 €

Dans ce numéro

Opération « Familles étudiées 2005 »

Du respect dû aux puissants



Photo : Église de Villiers-Saint-Benoît
Cliché R. T.

Revue DE LA SOCIÉTÉ
GENÉALOGIQUE.
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne
« Nos Ancêtres et Nous »

Opération « Familles étudiées 2005 »

Les réactions suscitées par le courrier des lecteurs (n° 100 page 80), révèlent une très grande attente de beaucoup de nos adhérents de la publication de généalogies à l'aide desquelles ils espèrent compléter et enrichir leurs recherches personnelles. Un des moyens privilégiés d'avancer dans cette quête est le *Répertoire des familles étudiées*. Nous en envisageons une nouvelle édition pour 2005.

Rappelons en les principes :

- Chacun est invité à donner sous une forme concise la liste des patronymes qui le concernent et / ou qu'il étudie (patronymes portés par des habitants de l'Yonne exclusivement).
- En publiant sa liste, l'adhérent (ou non adhérent, la participation est ouverte à tous) s'engage à répondre aux correspondants qui solliciteront de connaître les renseignements glanés afin de les comparer aux leurs.

Moyennant quoi, il n'est pas besoin d'avoir rassemblé des documents innombrables sur tous les patronymes, ni de rassembler une liste impressionnante d'ancêtres icaunais. Le *Répertoire* fonctionne comme le moyen de se faire connaître pour entrer en relation avec ceux qui recherchent sur les mêmes patronymes ou les mêmes localités. Si les méthodes de travail s'harmonisent, si les contingences le permettent, une correspondance privée peut s'engager qui débouche sur une collaboration fructueuse.

Concrètement, vous pouvez transmettre vos listes sous forme d'un fichier électronique (format tableur, ou csv) (c'est moins de travail pour nous) ou de feuilles manuscrites, présentées en tableau (une ligne par patronyme, inutile d'ordonner alphabétiquement).

- Chaque participant rappellera toujours, sur chaque feuillet ou chaque fichier, ses :

Nom, adresse et numéro d'adhérent (il simplifie le repérage de l'expéditeur et permettra de faire suivre le courrier en cas de changement d'adresse)

- Pour chaque patronyme, on précisera :

patronyme	date1	date2	nombres de générations	commune

Ce qui donnera, par exemple, à la publication après regroupement et reclassement :

1274	GRILLOT	1720	1720	1	Hauterive
241	MERRY	1690	1729	3	Villefranche-Saint-Phal
991	MIGNARD	1697	1969	12	Villeneuve-la-Dondagre, Nailly, Jouy, La Belliole

Renseignements qui peuvent se lire ainsi :

l'adhérent 1274, dont l'adresse figure par ailleurs dans le Répertoire, a rencontré une fois le patronyme GRILLOT à Hauterive en 1720 ;

l'adhérent 241 s'est intéressé à 3 générations de MERRY à Villefranche-Saint-Phal, entre 1690 et 1729 ;

l'adhérent 991 suit les MIGNARD sur 12 générations dans les quatre communes citées.

Envoyez vos listes électroniques par courriel à sgy@fr.st

Pour les disquettes et les listes papier, 27/4 place Corot 89000 – AUXERRE.

Si un volontaire souhaite assurer la saisie des listes papier, il peut se faire connaître,

en attendant, envoyez-les : 8, rue de Noé – 89100 – MALAY-LE-PETIT

ou à notre secrétariat : 27/4 place Corot 89000 – AUXERRE

Début **décembre 2004**, nous clorons la collecte des listes pour une publication de l'ouvrage en en 2005.

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot

89000 – AUXERRE

☎ 03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

<http://www.sgyonne.org>

<http://www.sgy.fr.st>

Du respect qu'on doit aux puissants...

AD89 3 E 7/316, M^e Massot, notaire à Auxerre – 26 juillet 1762

Transmis par Jean Bougault – SGY 776

La scène de la vie quotidienne du 18^e siècle que l'on peut imaginer à la lecture du texte ci-dessous, trouvé au hasard des recherches dans les archives des études notariales, donne un bel éclairage sur les relations entre les classes populaires et leur rapport à la Justice

Le 26 juillet 1762¹, à l'heure de sept du matin, sont comparus Edme VERJUS², laboureur, et Anne BOUGAULT³, sa femme, qu'il autorise à l'effet des présentes, demeurant à Lindry, lesquels ont dit et déclaré que le 22 juillet⁴ présent mois et an, s'en retournant de cette ville environ sur les 4 à 5 heures du soir pour se rendre audit Lindry, accompagnés de Paul VERJUS⁵, fils dudit Edme et de Jeanne TISSIER, femme dudit Paul VERJUS, qui emmenaient avec eux des bestiaux qu'ils avaient achetés à la foire de cette ville tenue le même jour, ils se seraient trouvés sur le chemin de Saint-Georges, au lieu appelé la Croix-Saint-Jean, où le dit Paul VERJUS, étant à la conduite de ses dits bestiaux, s'est laissé tomber harassé de fatigue et saisi de la chaleur excessive du jour.

De laquelle chute il se serait trouvé blessé au visage ce qui lui aurait occasionné une effusion de sang par le nez. Qu'alors le dit Edme VERJUS, sa femme, celle dudit Paul VERJUS, ayant été à lui pour l'aider à se relever, ledit Edme VERJUS père, homme âgé, serait aussi tombé et lors serait survenu dans ledit chemin un carrosse attelé de deux chevaux dans lequel étaient deux particuliers à eux inconnus. L'un desquels aurait dit aux comparants : « *Foutu gueux, tu mériterais que je te fis passer mon carrosse sur le corps !* » à quoi ledit VERJUS père aurait répondu « *Ma foi, monsieur, il vaudrait mieux pour moi que cela m'eut pu être arrivé il y a quarante ans, j'aurais été exempté sur mes vieux jours de bien des maux.* »

Que ce discours, quoique pacifique, aurait mis en colère lesdits deux particuliers qui étaient dans le carrosse, qui auraient menacé les comparants et leur compagnie de leur brûler la cervelle s'ils eussent eu des armes à feu. Ainsi dirent-ils qu'ils étaient d'usage d'en porter. Que cependant ledit Paul VERJUS ayant été relevé, ledit carrosse aurait été conduit en la Maison des pères jésuites audit Saint-Georges⁶, distante dudit lieu de la Croix-Saint-Jean⁷ de 5 à 6 portées de fusil et sur le chemin d'Auxerre à Lindry. Que lesdits deux particuliers ayant attendu ledit Edme VERJUS et sa compagnie à l'encoignure de ladite maison, lesdits comparants reconnurent alors que ces deux particuliers étaient, l'un monsieur RICHER DE LUCY, lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, lequel occupe la maison desdits jésuites, et l'autre François BRISSON, fils de Barthélemy, laboureur à Saint-Maurice-Thizouaille, ledit François BRISSON secrétaire de mondit sieur le lieutenant criminel et procureur au bailliage de Coulanges-la-Vineuse. Lesquels auraient beaucoup injurié les comparants et leur compagnie et, demandant leur nom, les auraient menacés de les faire mettre avant qu'il fut 24 heures dans un lieu où ils ne verraient pas leurs pieds.

Qu'en exécution de cette mesure, deux cavaliers de maréchaussée, l'un desquels s'appelle PERREAU, seraient venus, dès la nuit même, sur les 2 heures du matin enfoncer les portes des comparants, qu'ils auraient avec violence tirés de leur lit, leur présentant des fers pour les garrotter et enfin, qu'ils les ont emmenés sans aucune formalité ni ordre de justice et constitués à prisons d'Auxerre à l'heure d'environ 5 à 6 du matin. Que ledit Edme VERJUS, comparant, avertit quelques personnes de considération de cette ville dont un eut la charité de les visiter pour s'instruire de ce dont il s'agissait. Ce qu'ayant appris, il aurait bien voulu se transporter chez monsieur DE LUCY, dont à ce sujet il ne fut aucunement satisfait. Que mon dit sieur DE LUCY, ayant par cette démarche appris que les comparants avaient la liberté de parler à des conseils, aurait donné l'ordre au concierge de mettre ledit Edme VERJUS, comparant, au cachot et aux fers, et sa femme au secret où ils ont, l'un et l'autre, passé le reste de la journée et la nuit suivante. De telle sorte que depuis ledit temps et pendant y celui, il ne leur a pas été possible de parler à qui que ce soit, sinon ladite femme VERJUS à qui le concierge permit de parler une fois au prieur de la paroisse Saint-Eusèbe, curé desdites prisons. Ces ordres ayant été si exactement suivis par ledit concierge qu'il leur fut refusé tout autre accès, même celui du nommé François GUILLIÉ, gendre dudit comparant, que le lendemain, 24 juillet présent mois, sur les 8 heures du matin, plus de 24 heures après leur emprisonnement.

Maître DUPLESSIS, notaire en cette ville étant venu en les prisons, qui, de l'ordre de mon dit sieur DE LUCY, avait fait tirer des cachots le dit VERJUS et sa femme, les conduire en la chambre dudit concierge comme lieu de liberté. Là, il leur aurait proposé leur élargissement sous condition toutefois et la nécessité de recouvrer leur liberté les aurait déterminés à consentir tel qu'il put être et en outre de payer la somme de 24 livres pour la course des cavaliers d'une part, 6 livres d'autre pour le constat dudit acte et 26 sols pour les

¹ Lundi.

² Edme VERJUS s'est marié en premières noces le 24 février 1727 ; on peut donc le supposer âgé de 50 à 60 ans.

³ Le mariage a eu lieu le 8 février 1746 à Lindry

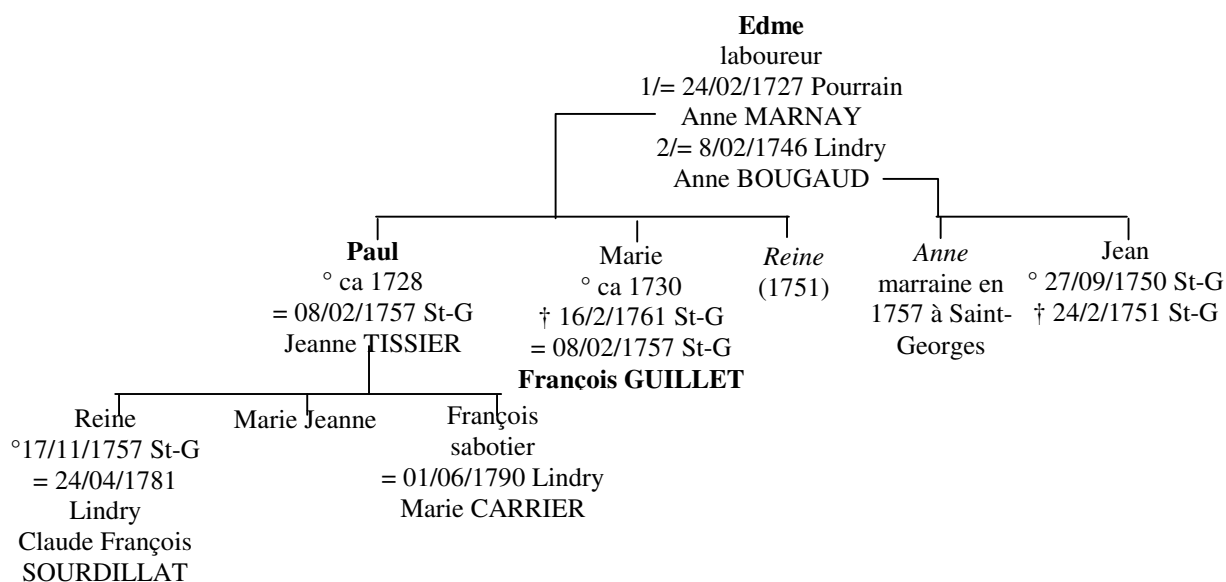
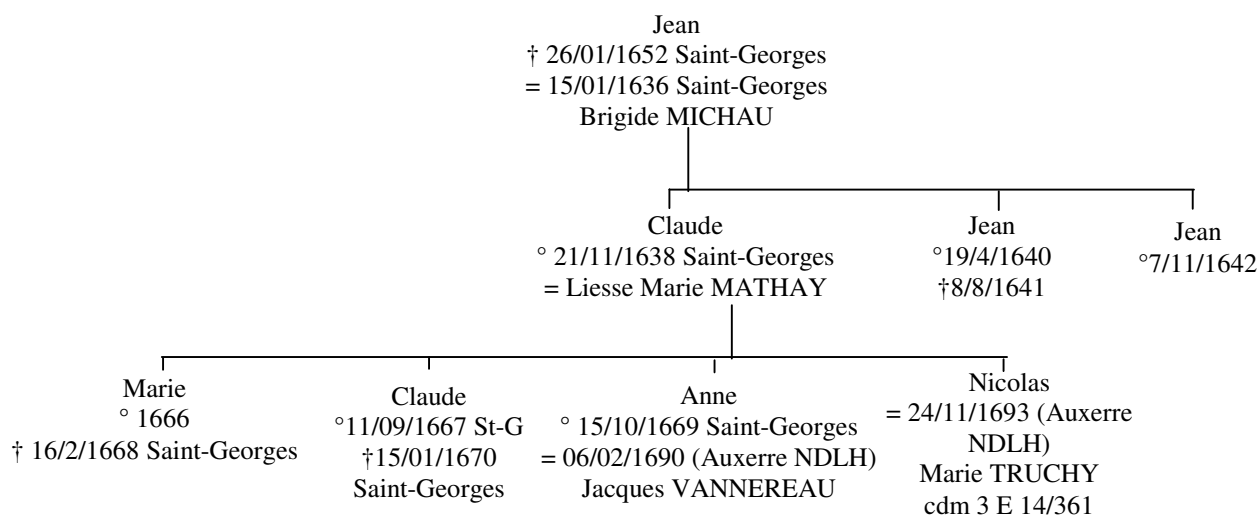
⁴ Jeudi.

⁵ Né vers 1728, il s'est marié le 8 février 1757 à Saint-Georges et est donc âgé de 34 ans environ.

⁶ Actuellement, square M.-Guignolle à l'intersection de la D89 et de la D158.

⁷ Lieu indéterminé.

VERJUS



Sources : *Habitants de Saint-Georges-sur-Baulches* (SGY – 2003)
 Tables de la SGY

En couverture : Église paroissiale de Villiers-Saint-Benoît, dédiée à Saint-Benoît

A une nef du XV^e siècle.

Longueur du vaisseau, 31,20 m ; largeur uniforme 8,50 m ;

hauteur de la voûte à la nef : 10,80 m ; hauteur au sanctuaire 10,30 m.

Au-dessus de la porte, tour carrée à clocher reconstruite en 1740. Une fente pratiquée dans cette tour pour la défense.

droits de geôle. Lesquelles trois sommes ont été touchées comptant entre les mains dudit maître DUPLESSIS, duquel acte lesdits comparants ne sont aucunement mémoratifs⁸, ne considérant alors que la violence qu'on exerçait contre eux sans aucune cause légitime ni autorité de justice, craignant la continuation desdites vexations qui n'aurait manqué de faire dans cette saison précieuse la perte totale de leur récolte, de leurs bestiaux et effets qui étaient dans leur maison qui se trouve, par leur enlèvement, inhabitée et à l'abandon d'un chacun, qui aurait même pu occasionner la mort dudit Edme VERJUS mis dans un cachot affreux et malsain vu la faiblesse de son tempérament et les infirmités qui sont le fait d'un homme d'âge, usé par ses longs et pénibles travaux. Que dans une pareille perplexité et de si cruelles circonstances que celles de la captivité, lesdits comparants étaient incapables du moindre acte volontaire, aussi, en ignorent-ils totalement la teneur, les clauses et conditions. Pourquoi ils déclarent qu'ils réclament contre ledit acte et tous les autres qui pourraient avoir été faits et consentis ledit jour 24 du présent mois devant ledit maître DUPLESSIS et tous autres notaires au profit de mondit sieur DE LUCY, BRISSON ou autres personnes, protestant dans le cas où on voudrait se servir contre eux d'aucun acte fait ledit jour 24 et se pourvoir par opposition, moyens de nullité, surprises et violences, même de porter plainte devant qui il appartiendra, dont et de tout ce que dessus lesdits comparants ont requis acte ce qui leur a été octroyé par les notaires soussignés pour leur servir et valoir ce que de raison.

Fait et passé à Auxerre en étude de MASSOT, l'un des notaires soussignés, en présence duquel ont lesdits VERJUS et BOUGAULT, sa femme, déclaré ne savoir signer.

⁸ N'ont pas souvenir

Auxerre le 24 juillet 1762

Edme VERJUS et son épouse, Anne BOUGAULT, sont en prison pour avoir injurié Prix RICHER, seigneur de Lucy-le-Bois.

Le 24 juillet 1762 avant midi, furent présents Edme VERJUS, laboureur, demeurant au Bréau, paroisse de Lindry et Anne BOUGAULT, sa femme, qu'il autorise pour l'effet des présentes. Actuellement détenus prisonniers es prisons de cette ville, mis entre les 2 guichets d'icelle comme lieu de liberté pour la validité des présentes, lesquels ont déclaré que c'est sans sujet et très mal à propos qu'ils ont injurié et invectivé le 22 de ce mois sur le grand chemin d'Auxerre à Saint-Georges Prix RICHER, écuyer, seigneur de Lucy-le-Bois, conseiller du roi, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Auxerre, dont ils lui demandent très humblement pardon et le prient de les vouloir oublier, offrant de contracter obligation de telle somme qu'il lui plaira arbitrer pour réparation desdites injures et le prient de vouloir bien se déporter de toutes poursuites contre eux, promettant de n'y plus retomber sous telle peine qu'il plaira à justice.

A ce faire était présent mondit sieur RICHER DE LUCY, demeurant audit Auxerre, lequel au moyen de ce que dessus et à la considération des personnes de distinction qui ont été sollicitées par lesdits VERJUS et sa femme s'est, par ces présentes, volontairement désisté de toutes poursuites contre eux et sa femme, de ne plus récidiver et moyennant la somme de 200 livres de laquelle il veut bien se contenter pour être employée au soulagement des pauvres, n'entendant d'en profiter en aucune façon, laquelle somme lesdits VERJUS et sa femme, promettent et s'obligent de ladite autorité solidairement et indivisément sous les renonciations requises, de payer à mondit sieur RICHER DE LUCY à sa volonté, auquel ils donneront la grosse des présentes à leurs frais, promettant, obligeant, fait et passé à Auxerre es dites prisons entre les 2 guichets, lieu de liberté, par devant les conseillers du roi, notaires audit Auxerre soussignés, et ont, lesdits VERJUS et sa femme déclaré ne savoir signer de ce requis et interpellés suivant l'ordonnance.

Un site intéressant sur le web

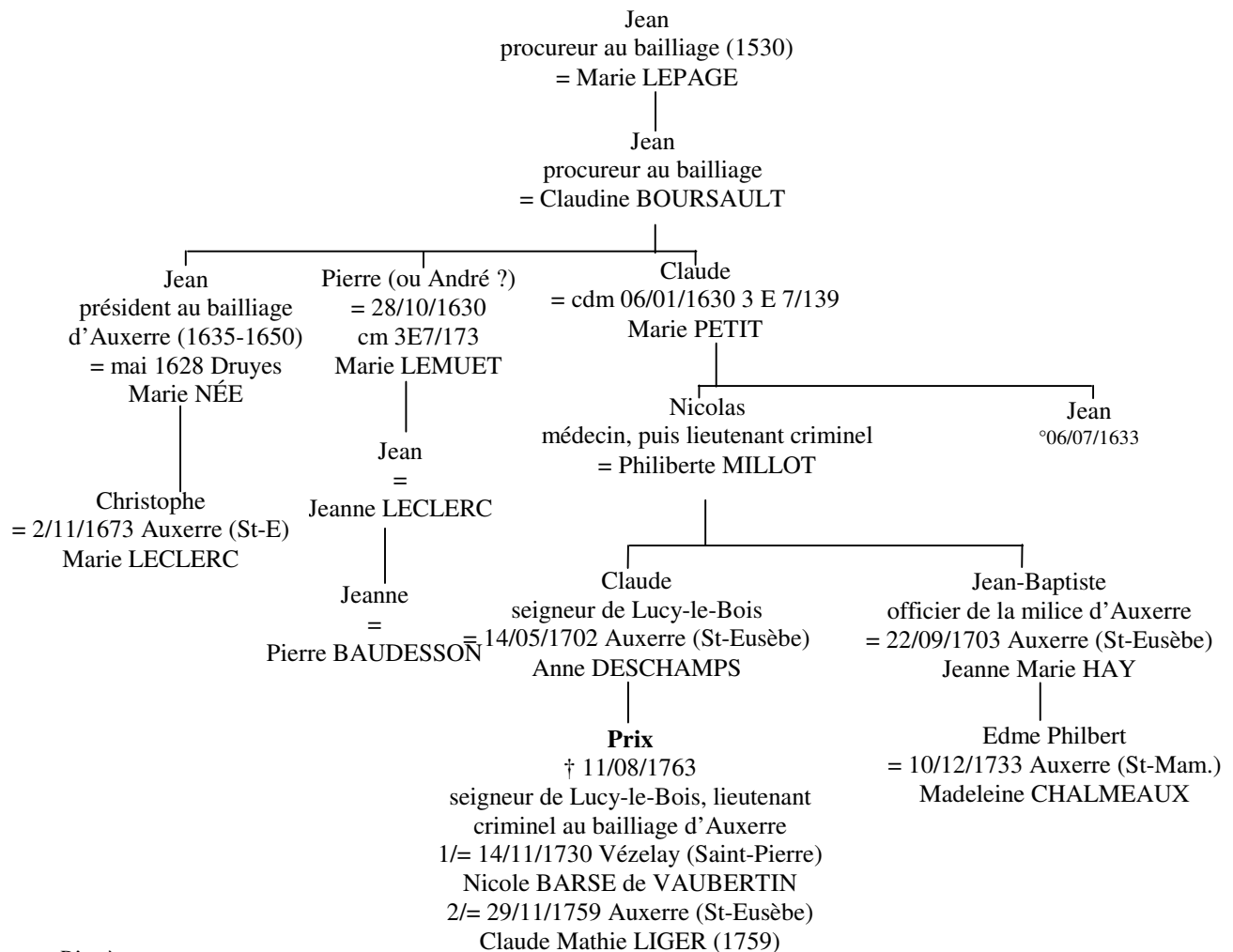
On peut recommander, pour ceux qui ont accès à Internet, le site

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

Ce site créé par le ministère de la défense, à partir des documents originaux, présente les fiches des soldats français morts pour la France durant la guerre de 1914-1918. Si la fiche d'un de vos ancêtres, mort pour la France durant la guerre de 1914-1918, figure parmi les 1 325 290 fiches mises en ligne par le ministère des Armées, vous la trouverez aisément.

À défaut, vous pourrez toujours déambuler dans ce vaste cimetière électronique et utiliser ce site comme un annuaire permettant de connaître la localisation des patronymes en France au début du 20^e siècle.

RICHER



D'après :

Dictionnaire biographique généalogique et historique de l'Yonne de P.C. Dugenne

Tables des mariages de la S.G.Y.

Chaînon manquant

Transmis par Mme Moreau Jullien – SGY 818

le 16/05/1756 ou 1757 à Boutigny (91) : mariage de Claude MITARD, fils de Jean et Anne [DEMONT] (de Lain diocèse d'Auxerre) et Catherine ROCHON, fille de Laurent et Madeleine Témoins: Jean ROSNAY ; Etienne BAUDOIN ; P. GOUBE ; J. LEDUR ; Etienne GUITARD

Transmis par Ch. Chouët-Guyolot - 5 rue de la Pierre-des-Roches - 58120 - Château-Chinon

Mariage le 9 octobre 1879 à Paris 11^e de Zacharie ROJOT, né le 18 septembre 1848 à Irancy (89), fils de Zacharie, vigneron, et de Victoire PINCHAUT, d'Irancy, avec Julie Marie Georgette CHOUET, née le 25/12/1862 à Paris 1^{er}, dont François-Georges-Louis et Marguerite-Julienne, mariés tous deux à Paris.

Transmis par Josiane Mazur-Devillechaise du C.G.H.N.M.

Mariage à Saint-Amand-en-Puisaye (58), le 24 janvier 1809, de Louis MOULE avec DURVILLE Marie-Anne. Louis est né le 12 septembre 1784, commune d'ALLIGNY, canton de Cosne (58), de Pierre et Anne NORMAND, décédée 22 fructidor IX à Saint-Amand ; Marie-Anne, domestique depuis plusieurs années, est née à THURY, canton de Saint-Sauveur (89), le 14 novembre 1779, de feu Etienne DURVILLE, décédé à THURY le 28 février 1808. Témoins Léonard POUPET ; Marie Eugénie MOULE, sœur de l'époux ; Etienne DURVILLE, frère de l'épouse, vigneron à THURY ; Guillaume BOURGOIN, 57 ans, et Marie Anne DAUNAY, tante maternelle de l'épouse.

(suite page 93)

Du contrat de mariage de deux enfants à la célébration de leurs noces d'or.

par Roger Loffroy SGY 13

Sources : Archives départementales et municipales

C'est une particularité unique qui se produit au cours du 18^e siècle dans la paroisse de Villiers-Saint-Benoît.

Accompagnés de membres de leurs familles respectives, deux enfants se présentent le 11 novembre 1736 devant Maître DECURE, notaire royal en résidence dans ce bourg, pour entendre la lecture du contrat de mariage préalablement élaboré et mûrement réfléchi qui leur sera imposé. Il s'agit, d'une part, de Pierre REVAUX, fils de défunt Edme REVAUX et d'Élisabeth VENDOME, demeurant à Dracy, assisté de sa mère donnant son autorisation et de Philippe REVAUX, son oncle et curateur, d'autre part, de Marie PREVOST, fille de Roch PREVOST et de Marie THIBAUT, présents ainsi que Marie CARTELLIER, son ayeule maternelle, Benoist et Claude THIBAUT, ses oncles, également côté maternel, tous demeurant à Villiers et Dracy.

Le régime choisi devant entrer en vigueur le jour de la célébration religieuse nuptiale est celui de la communauté de biens meubles acquis et des conquêts immeubles qu'ils feront à l'avenir. La somme de 500 livres est constituée par le futur pour former ses propres. De plus, il dote la future de 500 livres s'ajoutant à une autre somme de 300 livres apportée par les père et mère de Marie PREVOST. Toutes ces sommes payées comptant en argent sont importantes, marque d'une certaine aisance des familles.

Deux témoins, non parents, sont présents : Etienne DELOMAS, marchand et Jean SIMONNEAU, vigneron. Seuls signent l'acte ledit DELOMAS et Philippe REVAUX, l'oncle. Cette formalité terminée, les parties s'empressent de rejoindre leurs demeures et de reprendre leurs occupations.

Aucune information n'a pu être recueillie sur la famille REVAUX du fait de l'absence à Dracy de très nombreux documents. Par contre, on cerne mieux les PREVOST à Villiers. Laboureurs ou marchands laboureurs, ils détiennent des propriétés bâties, des terres, des bois sur la paroisse et celle de La Villotte limitrophe. De même, les CARTELLIER font partie des bourgeois pourvus de charges importantes, comme celle de Receveur de la Terre de Villiers ou encore de fonctions diverses, telle que Syndic perpétuel de la paroisse. Personnes influentes propriétaires de plusieurs maisons et de métairies.

Un an et trois mois après la signature du contrat, plus précisément le 15 février 1738, la célébration du mariage des enfants susnommés a lieu dans l'église paroissiale de Villiers, après la publication des bans faite canoniquement sans opposition ni empêchement. Esme REVAULT (et non Pierre REVAUX) âgé de 14 ans « comptés » fils de feu Esme REVAULT et d'Élisabeth VANDOSME est uni à Marie PREVOST, fille de Roch PREVOST et de Marie THIBAUT, en présence et du consentement de la mère du marié, de

Philippe REVAULT, son oncle et curateur, d'Esme REVAULT, son cousin germain, de François CARRÉ, son cousin avec son épouse Marie Anne REVAULT, de Roch PREVOST, père de la mariée, de Marie THIBAUT, sa mère, de Marie CARPELLIER, veuve THIBAUT, sa grand mère, de Claude THIBAUT, son oncle, de Roch et Esme PREVOST ses frères, de M^e Nicolas DESCURE et de Louis MEUNIER. Le curé de Dracy ayant acquiescé, c'est celui de Villiers, AVRY, qui donne la bénédiction et poursuit la cérémonie. Malgré cette nombreuse assistance, l'acte rédigé en conséquence ne comporte que cinq signatures : CARRÉ, L.MUSNIER PEREVAUX (au lieu de Prévost), DAUZE (supposé curé de Dracy) et AVRY, curé de Villiers.

Cette fois encore tous les participants au sacrement de mariage retournent dans leurs demeures respectives, les père, mère et curateur emmenant avec eux les nouveaux époux dépourvus de domicile particulier en raison de leur jeune âge. Edme Pierre REVAUX était né à Dracy au cours des années 1723 ou 1724, acte de baptême non conservé à cause de l'état lacunaire des registres. Marie PREVOST avait reçu le sacrement de baptême à Villiers le 1^{er} avril 1725 par ledit curé AVRY, François BENARD et Marie CHIOT, étant choisis pour parrain et marraine, tous deux Villérois.

Il faut déplorer qu'aucune information n'ait pu être découverte concernant la vie des mariés avant la naissance de leur premier enfant le 24 mai 1743 à Villiers sans localisation plus précise, soit 5 ans après le mariage, événement suivi d'une autre naissance survenue le 14 avril 1745 à la métairie des Claviers, paroisse de Villiers, que le père de la jeune mère, Roch PREVOST, exploite à cette époque en qualité de laboureur-métai et où il décède d'ailleurs le 2 septembre suivant. Tout porte à croire que les parents PREVOST s'étaient installés dans ce lieu peu de temps après le mariage de leur fille (bail non retrouvé). La veuve PREVOST, sa fille, son gendre REVAUX, domestique dans le lieu, ses deux petits enfants, se maintiennent à la métairie jusqu'au 9 décembre 1750. Ce petit groupe décide de se fixer Faubourg D'en Haut de Villiers dans un ensemble de petites maisons par suite de donations, partages et échanges du patrimoine PREVOST. Le tout se trouve situé entre le Grand Chemin de Villiers à Toucy et la Rue des Ferriers. Edme Pierre REVAULT en deviendra propriétaire le 4 avril 1757. Devenu chef de famille, il a alors de multiples activités. On le rencontre, tour à tour ou simultanément, laboureur, métayer (sans savoir à quel endroit), marchand de bois, voiturier par terre et même cabaretier. À Dracy, il loue une maison non localisée et la métairie des Moines, héritage de ses parents. Il en fait de même pour la Petite métairie des Bergers à Villiers. L'achat

de terres, pour la plupart en état de chenevières, lui permet plus de facilités pour la culture. Au hameau des Ragauderies, paroisse de Villiers, en 1755, il acquiert des parts dans un bâtiment faisant partie d'une indivision dans laquelle figure son épouse. Cette part, échangée en 1757 avec son beau-frère Claude PREVOST, agrandit l'ensemble immobilier du Faubourg d'En Haut. La tâche est importante et rude. Un domestique devient indispensable. Son nom demeure inconnu.

De nombreuses naissances s'ajoutent à celles de 1743 et 1745, soit seize. Le couple perdra 12 enfants en bas-âge, seul l'un vivra jusqu'à 16 ans. Sa joie se manifeste lorsqu'il assiste aux mariages de Marie Anne le 22 novembre 1766, de Marguerite Reine le 6 février 1781 et d'Antoine le 8 janvier 1788. L'union de leur fils Edme avec Amable CHEVALLIER ne se réalisera que le 20 pluviôse an VII après le décès de sa mère.

L'alliance très prématurée d'Edme Pierre et de Marie montre une belle réussite, attire le respect et infiniment de considération venant des Villérois. Le cinquantième anniversaire de leur mariage arrive le 15 février 1788 sans aucune festivité. À cette date, la santé de leur fille Marie les inquiète tellement ! Elle va d'ailleurs mourir le 1^{er} mai suivant à 36 ans. Le couple décide donc de reporter tout cérémonial au 18 février 1789, sauf imprévu. Grâce aux registres de catholicité de Villiers, on apprend que ce jour-là Edme Pierre et Marie se présentent à nouveau en face de la Sainte Église de Villiers pour renouveler solennellement les

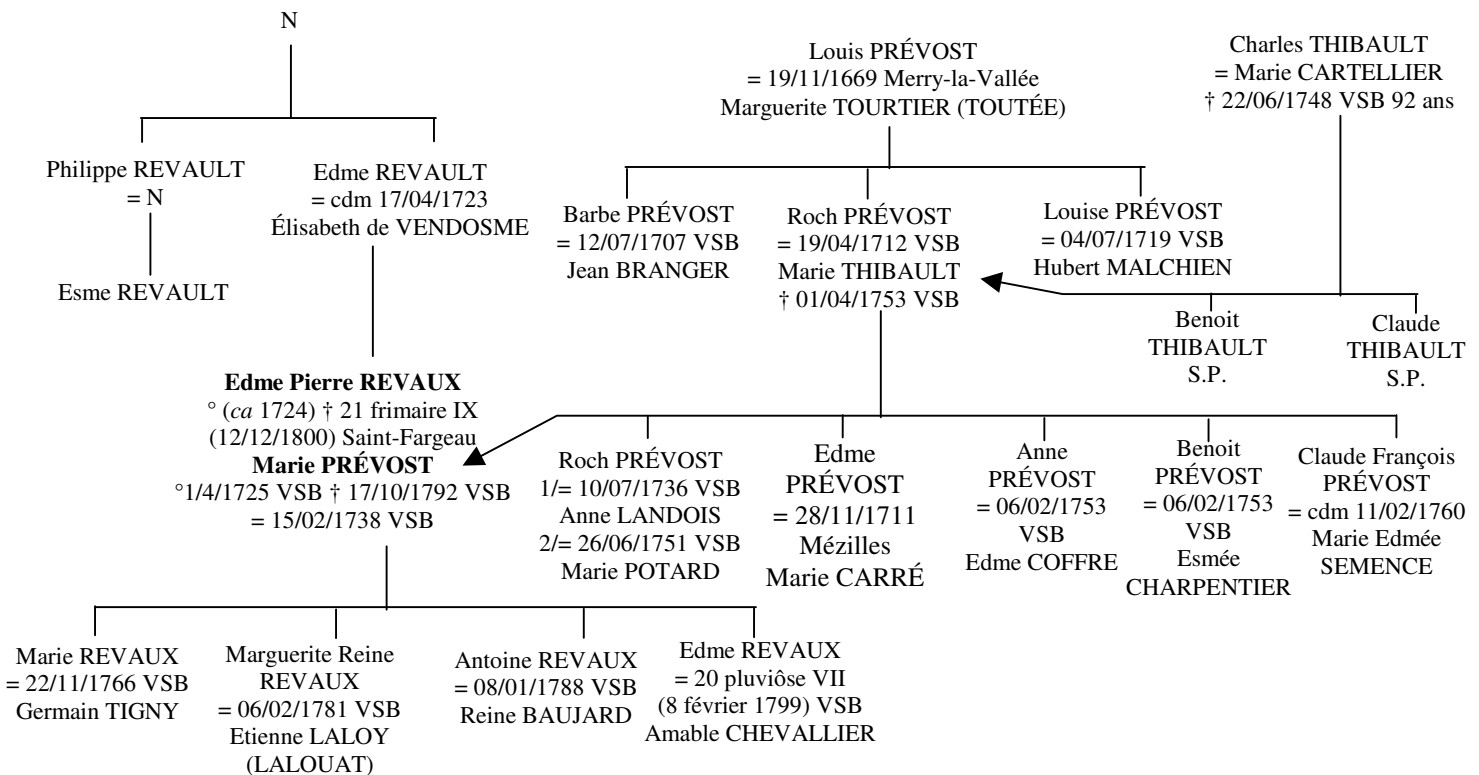
mêmes promesses en action de grâces. Une grande messe est célébrée en présence des sieurs Edme Joseph ROGUE, négociant et propriétaire de la Maison du Fort, Louis RAGON, des Plassons, marchand de bois, et Joseph BORNE, négociant, tous demeurant à Villiers, ainsi que plusieurs autres non dénommés. Jean Marie Joseph BOULANGER, vicaire, en l'absence de curé, procède à la cérémonie, rédige l'acte qu'il intitule « rénovation du sacrement, de mariage » et le paraphe seul. Dommage !

Après 54 ans, 8 mois et 2 jours d'union avec son mari (quel bel exemple de durée et de fidélité), Marie PREVOST meurt chez elle, à Villiers, Faubourg d'En Haut, âge déclaré 67 ans, et est inhumée dans le cimetière entourant l'Église dédiée à Saint-Benoît le 17 octobre 1792, en présence de ses fils Antoine et Edme, de son beau-frère Edme COFFRE et de Etienne LALOY son gendre. L'officiant se nomme Simon HATTIER, vicaire.

Alors qu'il séjournait à Saint-Fargeau, chez sa fille Marguerite, épouse d'Etienne LALOY, huissier (sans autre précision), Edme Pierre REVAUX rendit le dernier soupir. Son corps ramené à Villiers fut enseveli auprès de son épouse le 22 frimaire an IX accompagné de ses fils, le nom du desservant demeurant inconnu.

Le patrimoine amassé depuis tant d'années fera l'objet d'un partage très difficile entre Antoine, Edme, Marguerite et les enfants de Marie décédée en 1788.

Ainsi se termine une superbe histoire de famille,



VSB : Villiers-Saint-Benoît (89)

Mariages d'Icaunais à Soligny-les-Étangs (10)

Transmis par Didier BIGOT SGY 1439

Le 27 novembre 1703, mariage d'Edme DESQUINS, laboureur, fils de feu Jacques et de Gervaise SOUSSAYE, avec **Catherine GAUCHE**, servante à Bouy (10), originaire de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), fille de feu François et de Claude LAUXERROIS.

Le 13 janvier 1711, mariage de Jacques BLANCHOT, manouvrier, veuf de Marie COUTURIER, avec **Anne CHAUMONT**, de Courceaux (89), fille de Jean et de Marie BOURNOIN.

Le 3 février 1711, mariage de Laurent CRAMAILLE, berger, veuf d'Hilaire LAURENT, avec **Marie MICHEL**, de Sognes (89), fille de Mathieu et de Marthe PROTIN.

Le 30 janvier 1713, mariage de Claude LAURENT, de Fay-les-Marcilly (10), fils de feu Edme et d'Anne DEFER, avec **Anne MICHEL**, de Sognes (89), fille de Martin et d'Anne DEFER.

Le 12 juillet 1717, mariage de Jacques DEFERT, veuf d'Hilaire JACQUIN, avec **Jeanne PROTIN**, de Sognes (89), veuve de Jean SIMONET.

Le 13 avril 1750, mariage de Jean DEFERT, veuf de Marie MODEME, avec **Anne DOURY**, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), veuve *BIGEARD* ?

Le 26 juin 1758, mariage de Charles FAITOU, de Granges-le-Bocage (89), fils de feu Charles et d'Anne REGNIER, avec **Hélène BOUCHOT**, fille de Jérôme et de Marie COLINET.

Le 19 janvier 1761, mariage de **Jacques PROTIN**, 37 ans, laboureur, de Sognes (89), veuf de Marie AUBERT, avec Elise BOURDAULT, 28 ans, fille de Jacques et de Marguerite RUELLE.

Le 30 juin 1767, mariage de Denis JEANSON, 26 ans, laboureur à Avant-lès-Marcilly (10), fils de Jean et de Marie LECOCQ, avec **Marie Cécile BRIGEOIS**, âgée de 21 ans, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), fille de feu Nicolas et de Cécile SIMON.

Le 4 septembre 1769, mariage de **Pierre BRIOY**, 29 ans, de Villiers-Bonneux (89), fils de Jean et de Catherine LA PLACE, avec Marie Anne DAUSSANGE, fille de Jean Pierre et feu Marie DUPONT.

Le 12 janvier 1778, mariage de **Claude Antoine PIERRET**, 26 ans, de Sognes (89), fils de feu Claude et de Jeanne VEROT, avec Marie Élisabeth PILLON, 23 ans, fille d'Edme et de Marie Élisabeth CATELINET.

Le 28 octobre 1783, mariage de **Jean Baptiste JUBERT**, 20 ans, de La Postolle (89), demeurant à Voisines, fils de Jean Baptiste et de MARIE Madeleine HOULLIER, avec Madeleine GILLET, 22 ans, fille de Pierre et de Marie Reine VALENCE.

Le 28 novembre 1791, mariage de **Jean Etienne GUILLAUME**, 23 ans, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), fils de feu Clément et de feu Henriette BOUDIN, avec Catherine MOUTON, veuve de Jean Claude LOTET.

Mariages d'Icaunais à Trancault (10)

Transmis par Didier BIGOT SGY 1439

Le 30 juin 1711, mariage de Bernard GERNERAT, fils de Jean et d'Anne DUCHAT, avec Edmée **LEGER**, de Sognes (89), fille de feu Nicolas et d'Honorée ROUX.

Le 15 avril 1720, mariage d'Alexandre TESTARD, meunier, veuf de Marie BAVÉE, avec Catherine **HUGUENIN**, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), veuve de Nicolas BERTRAND.

Le 28 avril 1721, mariage de Jean **THURAT**, de Courgenay (89), veuf de Marie HERLUISON, avec Marie SIMON, fille de François et de Jeanne CHARPENTIER.

Le 13 avril 1725, mariage de Jean Louis **LESCOT**, marchand tissier, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), avec Charlotte GILLOT, veuve de Pierre MORVAN.

Le 13 mai 1737, mariage de Jean Louis **BRADEFERT**, 22 ans, de Sognes (ou Lorgnes), fils de Louis, de Sens, et de Jeanne **AUBERT**, avec Anne MARCOST, 21 ans, fille de François et de Jeanne BRULÉ.

Le 14 novembre 1737, mariage de Laurent **TEUCHON**, 28 ans, domestique, de Villeneuve-aux-Riches-Hommes (89/10), fils de feu Robert et de Denise

DESBOIS, avec Marie PILLANCINE, 20 ans, fille de feu Antoine et de Nicolle LEGER.

Le 11 février 1744, mariage de Pierre **GOBRY**, vigneron, de Sognes (89), veuf d'Anne GILOPE, dont le père est de Sens, avec Claude PARCOLLET, veuve de Nicolas BOUSSARD.

Le 9 mai 1744, mariage de Nicolas LESCOT, berger, avec Marie **COLAS**, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), veuve de Jean VERNIER.

Le 11 mai 1750, mariage de Jean Charles **BENARD**, maître chirurgien, de Champigny (89), fils de feu Jean, de Sens, et de Marie BEAUPIN, avec Marie Anne POLLANTRU, 29 ans, fille de feu Thomas et de Louise TRICHER.

Le 4 mars 1753, mariage de Maurice MICHELET, 40 ans, veuf de Marie Jeanne FILLIAUX, avec Catherine **COLLOT**, 31 ans, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), fille de feu Antoine et de Marie THOMAS.

Le 12 février 1759, mariage de Pierre **GENENAY**, 33 ans, de Sognes (89), fils de Charles, de Sens et Jeanne NIDAT, avec Marie PORTIER, 32 ans fille de feu Jean et de Marie CHARPENTRAX.

(suite page 89)

(suite de la page 88)

Le 2 juillet 1764, mariage d'Éric **DUPATS**, laboureur, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), fils de feu Jacques et d'Anne MAR, avec Anne NOEL, domestique, fille de feu Jean et de Marie BOUFFARD.

Le 16 juin 1766, mariage de Jacques **CAILLOT**, sabotier, fils de François, de Sens, et de Marie PELLE, avec Catherine BALLON, fille de François et de Jeanne PELLERIN.

Le 7 septembre 1772, mariage de Charles **GIBIER**, 24 ans, de Voisines (89), fils de Jean, de Sens, et de feue Jeanne NEVEU, avec Marguerite DIARD, 21 ans, fille de feu Louis, de Sens et de Jeanne BRIVOIR.

Le 3 février 1777, mariage de Louis Antoine **LEGRAND**, de Courceaux (89), fils de feu Charles et d'Anne BERTHELIN, avec Marguerite BALLON, fille de François et Jeanne PELLERIN.

Le 23 novembre 1778, mariage de Jean Baptiste **LANCIER**, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes

(89), fils d'Edme et de feue Anne BOUDIN, avec Marie GUILLAUME, fille de feu Bertrand et de Charlotte BLAGNE.

Le 8 novembre 1790, mariage de Jean Baptiste **THIBAUT**, 26 ans, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), fils de feu Jacques et de Marie Anne BOUNIN, avec Marie Adélaïde DOUINE, 26 ans, fille de Jean, veuve de Thomas GRANJEAN.

Le 3 avril 1797, mariage d'Edme **VINCENT**, maréchal-ferrant, 27 ans, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), fils de feu Edme et d'Anne THARIN, avec Marie GODIEV, 24 ans, fille de Pierre et de Catherine BALANCIER.

Le 20 brumaire IX (11 novembre 1800), mariage de Nicolas **PREAU**, sabotier, 29 ans, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), fils de feu Martin et de feue Marie BILLON, avec Marie LAURANT, fille de Pierre et de Marie BALLON.

Embarquement

Icaunais embarqués au port de Nantes aux XVII^e et XVIII^e siècles, relevés dans la revue *GÉNÉALOGIE EN BOURGOGNE* de la Bibliothèque Généalogique de Lyon. (Il s'agit manifestement d'une liste tronquée dont la suite n'a jamais été publiée.)

de CHAUMONT Jean Joseph François, âgé de 16 ans, fils de Pierre, originaire d'Auxerre¹. Départ en 1787.

CHOISELLE François, âgé de 18 ans, fils de Maurice, originaire de Joigny². Départ en 1787.

CHOISEUL François Victor, âgé de 16 ans, fils de Maurice, originaire de Sens. Départ en 1789.

CHOISEUL Pierre Maurice, âgé de 17 ans, fils de Maurice, originaire de Sens. Départ en 1788.

CHOMMEREAU Louis Charles, âgé de 19 ans, fils de Jean et de Claudine SOUTHEAU, originaire d'Auxerre. Départ en 1771³.

CONDAMINE, âgé de 21 ans, fils de François Marie et G. Baley, originaire de Saint-Martin-sur-Oreuse. Départ en 1771.

CORAT (COROT) Jacques Gervais, âgé de 11 ans, fils de César et de Marie Catherine LAFAILLE, originaire de Sens. Départ en 1775.

CORAT (COROT) Jean, âgé de 16 ans, fils de César et Marie Catherine LAFAILLE, originaire de Sens. Départ en 1775.

CORAT (COROT) César, âgé de 15 ans, fils de César et Marie Catherine LAFAILLE, originaire de Sens. Départ en 1768.

CORAT (COROT) François, âgé de 28 ans, fils de César et Marie Catherine LAFAILLE, originaire de Sens. Départ en 1769.

COURSIER Léonard, âgé de 36 ans, fils de Etienne et Élisabeth DURAND, originaire de Parly⁴. Départ en 1774.

COUSTELLE Edme Joachim, âgé de 23 ans, originaire de Tonnerre. Départ en 1789.

COUTUREAU Edme, âgé de 20 ans, originaire de Saint-Florentin. Départ en 1753.

¹Les parents ne semblent pas s'être mariés à Auxerre.

²Les parents ne semblent pas s'être mariés à Joigny.

³Les parents ne semblent pas s'être mariés à Auxerre.

⁴Les parents se marient à Parly le 20 septembre 1719.

Accident à Magny (89) à la fin du 17^e siècle

AD89 3 E 235

Magny, 13 mai 1692 :

Pierre PREVOST, Urbain CHARTRAIRE, laboureur, Jean GIRARD, manouvrier et Lazare ROBELIN, valet, domestique de François GIRARD, laboureur aussy de Marrault, paroisse de Magny, lesquels par un malheur étrange ayants été écrasés sous les ruines du pignon de la grange du château dudit Marrault ont été inhumés dans le cimetière dudit Magny par moy prier curé dudit lieu soussigné le 13 mai 1692 en présence dudit GIRARD, frère du défunt GIRARD et maître dudit ROBELIN, Urbain PREVOST, père dudit PREVOST, Urbain CHARTRAIRE, cousin et parain dudit CHARTRAIRE, laboureur à Etrée, paroisse dudit Magny, qui ont tous dits qu'ils ne savent signer de ce requis.

Ils sont devenus Icaunais entre 1720 et 1730

par Jean Bougault SGY 776

AD89 cote 3E14/480 : le 24 janvier 1722 un contrat de Claude DESCHEZ, fils d'Antoine et de Marguerite CARRÉ, originaire de Toussac (sans autre précision) qui épouse Edmée SENAN, d'Augy.

AD89 cote 3E6/156 : le 9 juin 1727 un contrat de Joseph Léonce CHOUPPE, fils de Christophe et d'Anne Marie SCHIDERIN, originaire de Sursée en Suisse, qui épouse Anne TISSIER, le mardi 17 juin 1727 à Auxerre paroisse Saint-Eusèbe.

AD89 cote 3E7/163 : le 29 août 1723 un contrat de Jean NEPVEU, fils de feu Pierre et d'Antoinette DOUSSE, originaire de Poitiers paroisse Saint-Martin et ressortissant aussi de Sainte-Pallaye qui épouse Edmée BARNOU, d'Auxerre paroisse Saint-Pierre-en-Château.

AD89 cote 3E14/483 : le 16 octobre 1725 un contrat d'Etienne GRAVELINE, fils de Nicolas et de feu Hélène REGNAULT, originaire du Luxembourg, domicilié à Auxerre paroisse Saint-Loup, qui épouse Marie Magdeleine ADAM le mardi 20 novembre 1725 à Auxerre paroisse Saint-Pierre-en-Vallée.

AD89 cote 3E6/148 : le 8 janvier 1721 un contrat de Jacques François JUHAN, fils de Sébastien Henry et d'Esther CHRISTIN, originaire de Lieurdin, canton de Berne en Suisse, qui épouse Perrette LORET le mardi 14 janvier 1721 à Auxerre paroisse Saint-Eusèbe.

AD89 cote 3E14/514 : le 2 février 1722 un contrat de Silvain MINOT, fils de Jean et de Marie BARBAULT, originaire de Gui, diocèse de Limoges, domicilié à Auxerre qui épouse Jeanne LETAU le mercredi 4 février 1722 à Auxerre paroisse Saint-Eusèbe.

AD89 cote 3E6/151 : le 20 avril 1723 un contrat de Pierre GOSSELIN, fils d'Antoine et de Magdeleine HELYES, originaire du Breuil à Bayeux (Normandie), qui épouse Magdeleine Élisabeth MORIN d'Auxerre, paroisse Saint-Pierre-en-Vallée.

AD89 cote 3E6/150 : le 8 août 1722 un contrat de Jacques RAVIER, fils de feu Claude et de feu Christine SAMION, originaire de Bard-en-Bourgogne (Moutiers-Saint-Jean), qui épouse Marie GOUSSON de Saint-Bris-le-Vineux, le lundi 10 août 1722 à Auxerre paroisse Saint-Mamert.

AD89 cote 3E14/484 : le 8 juillet 1727 un contrat de Jean Claude CHASSIGNET, fils de feu Adam et de feu Ève VANDRELY, originaire de

Giromagny (90), qui épouse Marie GLOMY le lundi 4 août 1727 à Auxerre paroisse Saint-Eusèbe.

AD89 cote 3E7/161 : le 28 août 1719 un contrat d'Antoine PAPIN, fils de feu François et de feu Charlette B..., veuf de Simone DISSON, originaire de Luçon (85), qui épouse Jeanne DURUISSEAU, originaire de Moulins-Engilbert (58) le mardi 29 août 1719 à Auxerre paroisse Saint-Eusèbe.

AD89 cote 3E7/162 : le 28 novembre 1722 un contrat de Claude RICHER, fils de Jean et de feu Marie LECLERC, originaire de Paris paroisse Saint-Séverin, qui épouse Germaine THIERRIAT le mardi 24 novembre 1722 à Auxerre paroisse Saint-Mamert.

AD89 cote 3E7/226 : le 11 février 1720 un contrat de Michel BERNON, fils de feu Michel et de feu Françoise, originaire de Paris paroisse Saint-Médéric, qui épouse Marie DUBIEZ le lundi 12 février 1720 à Auxerre paroisse Saint-Eusèbe.

AD89 cote 3E14/484 : le 6 août 1727 un contrat d'Estienne RAVENEAU, originaire de Paris paroisse Saint-Louis, veuf de Françoise DEBRAY, qui épouse Germaine Geneviève SOUFFLOT, de Saint-Bris-le-Vineux.

AD89 cote 3E6/22 : le 13 mai 1720 un contrat de Jean ROBINEAU, fils de feu Jean et de Marguerite DURAND, originaire de Paris paroisse Saint-Louis, qui épouse Claude LEPRINCE le mardi 14 mai 1720 à Auxerre paroisse Notre-Dame-La-d'Hors.

AD89 cote 3E6/147 : le 14 avril 1720 un contrat d'Edme LECLERC, fils de feu Bernard et de Barbe REGNARD, originaire de Paris paroisse Saint-Jean-en-Grève, qui épouse Marie Anne GRANDJEAN le mardi 30 avril 1720 à Migé.

AD89 cote 3E6/151 : le 4 septembre 1723 un contrat d'Edme Pierre Alexandre VILLETARD, fils d'Edme et de Perrette DURAND, originaire de Paris paroisse Saint-Gervais, qui épouse Marie Anne DABANTON le lundi 13 septembre 1723 à Auxerre paroisse Saint-Eusèbe.

AD89 cote 3E6/153 : le 23 juillet 1725 le dépôt des articles d'un contrat fait le 18 avril 1721 par Nicolas RAPPILLOT, fils de feu Edme et de Marie CHAUSSÉE, originaire de Paris paroisse Saint-Oportune, domicilié à Auxerre, qui épouse Germaine BLONDE.

*(suite dans le prochain numéro)***En vrac****Transmis par monsieur Jean Cousin - SGY 448**

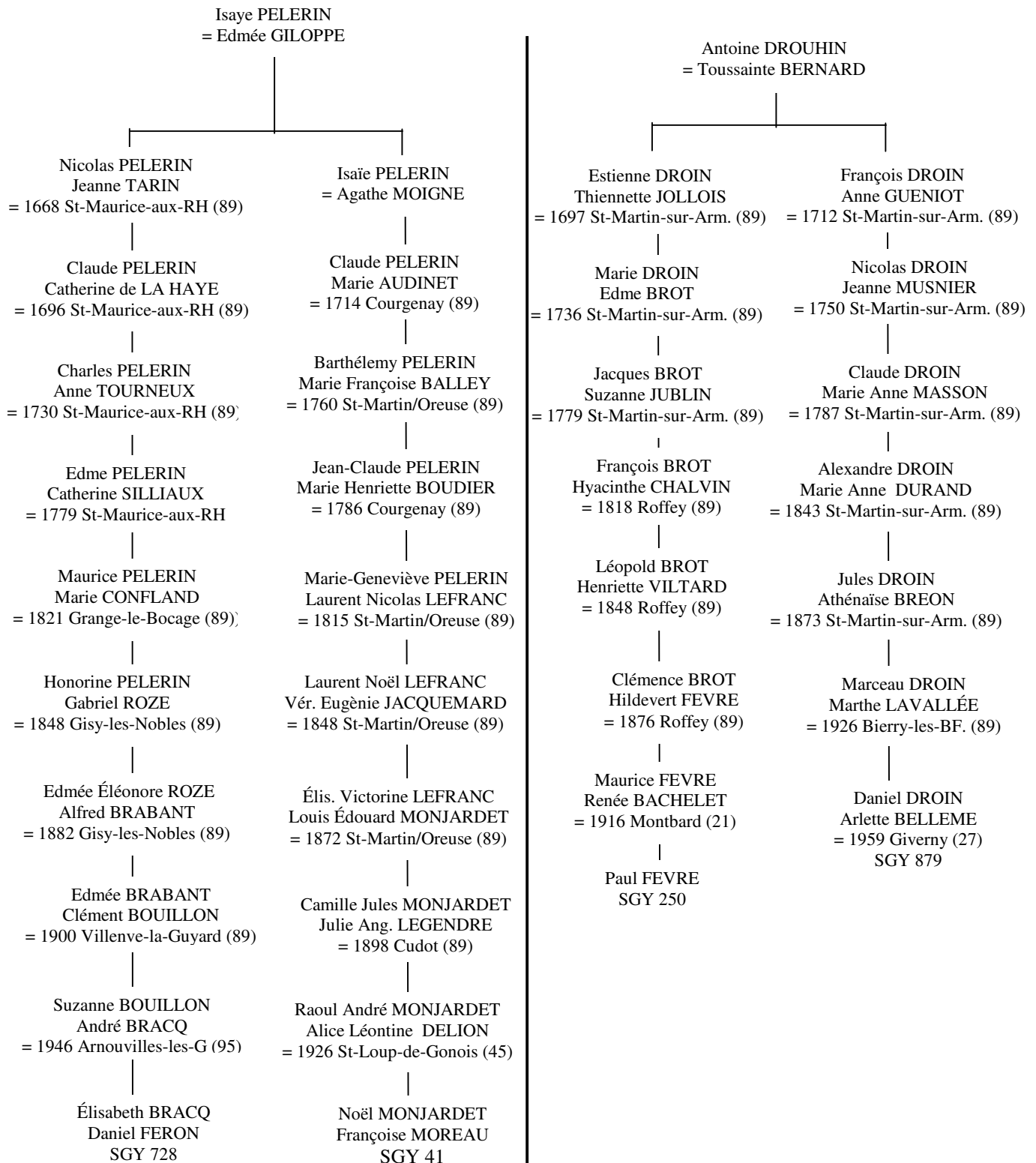
Le 21 juillet 1754 à Moret-sur-Loing (77), sépulture de LANDELLE Jean Claude, de **Villeblevin** (89), âgé de 15 ans environ, fils de feu Claude Rocque, et de feu Marie Madeleine LEFAUR, décédé le 20, chez Rémy ALLAIS.

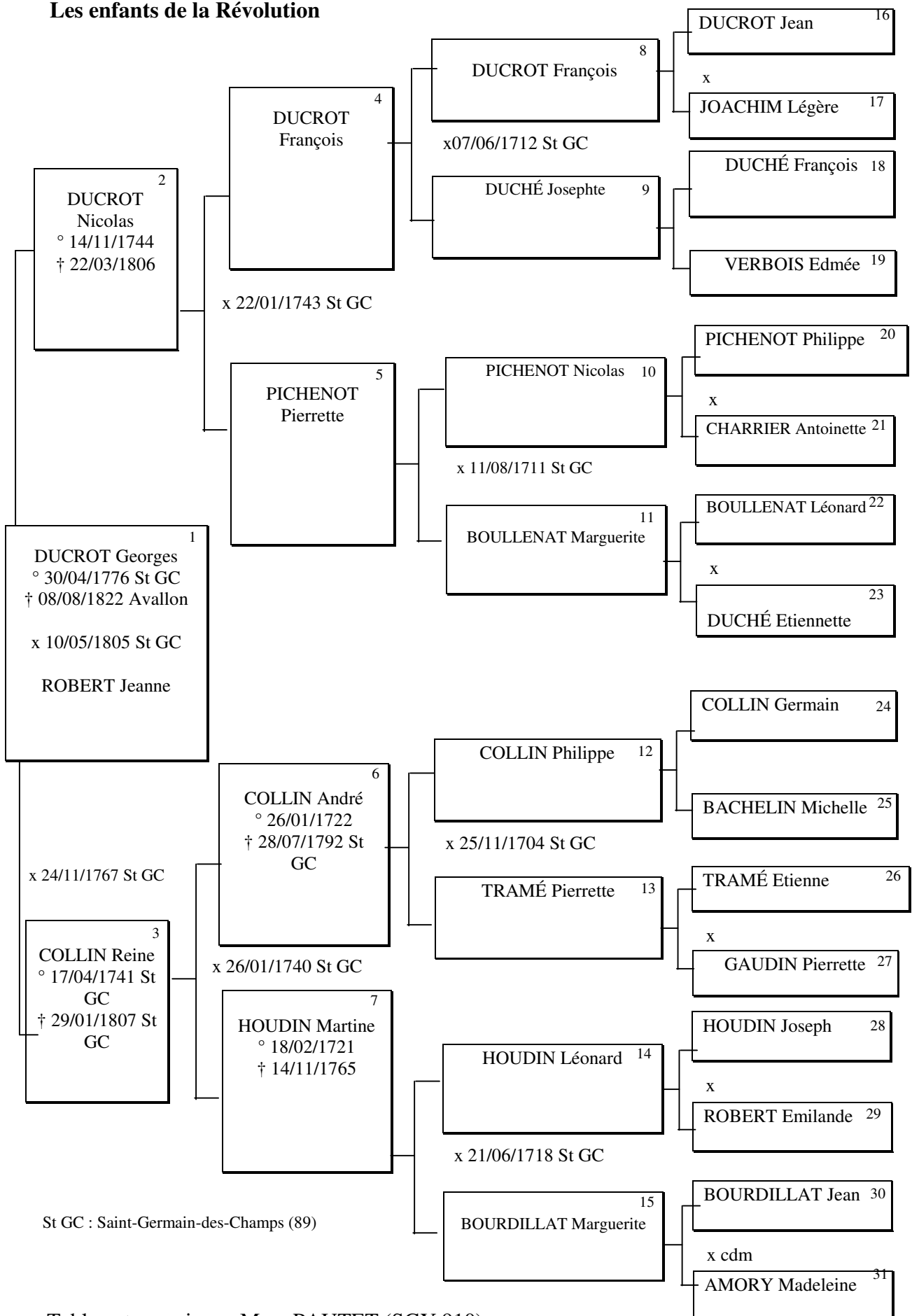
Transmis par madame Ginette Bougault - SGY 776

Brosses : (4E 57/8)

Décès le 18 octobre 1734 de Jeanne BUREAU, veuve de Jacques TISSIER, de **Châtel-Censoir** (89), trouvée morte sur le grand chemin d'Avallon à Chevroche.

Nous sommes tous cousins
Présenté par Corinne KNOCKAERT



Les enfants de la Révolution

Résurrection à Treigny

par André Fournerat SGY 1172

« Marie MORIN veuve André BRENOT a esté inhumée au cymetière [de Treigny (89)] le vingt cinq octobre an que dessus [1701] présents ledit BRENOT Léonard BRENOT et Loup COTTIN qui ne scavent signer. » [Orthographe respectée]

Ledit BRENOT est effectivement décédé le 25 avril 1701, à Treigny. Léonard BRENOT est né en 1672, de Bénigne MILLOT, précédent mariage d'André BRENOT. Quant à Loup COTTIN, je n'ai pas trouvé le lien avec Marie MORIN.

Chaînon manquants

(suite de la page 85) Transmis par Jean Bougault SGY 776

AD89-3E7/277 le 16 septembre 1768, accompagnant le contrat de mariage entre Claude Marie François HOUSSET de CHAMPTON et Marie Anne BAUDESSON :

Aujourd'hui 28 juin 1768 par devant les conseillers du roi notaires à Auxerre soussignés en l'étude de Lefebvre l'un d'eux est comparu Me Claude Marie François **HOUSSET de CHAMPTON**, conseiller du roi, lieutenant particulier aux bailliage et siège présidial d'Auxerre, lequel a représenté aux notaires l'extrait des actes de baptêmes et nomination des 8 septembre 1742 et 22 janvier 1743, délivrés à la suite l'un de l'autre par le S^r JAMBON recteur de la paroisse du Crucifix de **Dol-en-Bretagne** le 25 août 1759 étant sur une demi feuille de petit papier timbré de la généralité de Bretagne légalisé par le lieutenant général du présidial de Rennes le 1^{er} septembre suivant et requis Lefebvre l'un des notaires de s'en charger pour être mis au rang de ses minutes et en être au sieur comparant et a qui il appartiendra délivré expédition ce qui ayant été octroyé au S^r comparant, ledit Lefebvre s'est chargé dudit extrait aux effets ci-dessus après qu'il a été signé et paraphé *ne variatur* dudit Sr comparant et des notaires dont acte signé J HOUSSET de CHAMPTON ; DUPLESSIS ; LEFEBVRE

8 septembre 1742 : Extrait des registres de baptêmes mariages et sépultures de la paroisse du Crucifix de Dol en Bretagne pour les années 1742 et 1743 : Le huitième septembre 1742 vint au monde un fils légitime de monsieur et madame HOUSSET ses père et mère dans la maison théologale rue Sainte et le soir du même jour il fut baptisé par monsieur CLERGÉ, théologal dans la cathédrale de Dol de mon consentement et nommé par ainsi signé M. FRISTET, Recteur du Crucifix

Le vingt-deux janvier mil sept cent quarante trois il m'a été présenté un enfant issu du légitime mariage d'entre noble homme François HOUSSET et de dame Germaine BERNARD, lequel avait été baptisé et toutes les cérémonies de baptême supplées excepté le nom par permission de monsieur de MONLOUET vicaire général de monseigneur de Dol, lequel a été nommé Claude Marie François par Charles DIGOT et Reine COUBRAY, pauvres de cet hôpital représentant le dit DIGOT, écuyer Claude PREAUDEAU, intéressé dans les fermes du roi à Paris et la dite Reine COUBRAY représentante dame Christine MIOTTE, dame de Charlière, en présence des soussignants : les cérémonies faites par monsieur COLLET de mon consentement. Je certifie le présent extrait fidèle et conforme à son original. En foy de quoi j'ai scigné ce 25 août 1759 à Dol Jean Baptiste JAMBON, recteur du Crucifix ; légalisé de l'autre part.

Prescription de médecine au temps de Molière

Transmis par Edith Gaucher SGY - Transcrit par Pierre Le Clercq

M^e Delumes, notaire à Châtel-Censoir (A D Y 3 E 54/22)

De Chatel Censoy ce 19 avril 1665

Monsieur,

Je vous escrit ce mot de la part de Monsieur LE GRUYER, lequel vous prie de lui mander votre avis touchant une douleur de poitrine qu'il a avec un reume et touse fort. Il n'a pas de fiebvre néanlmoins, je lui ai tire du sang deux fois à scavoir hier matin et cette nuit. Il vous baise les mains, et moi aussi qui est.

Monsieur, votre affectionné serviteur : (signé) DE VILLAINÉ

Monsieur, vous avez bien fait d'avoir saigné Monsieur LE GRUYER et quand vous lui réitérerez la saignée vous ne lui ferez pas de mal, mais il faut lui faire user de rafraichissements tant par les bouillons que par les

remèdes, comme sont le sirop violat récent dissolt dans une ptisane de chiendent, orge, pruneaux et feuilles d'oseille et de laitue nouvelle, les lavements où sera adjouté le tiers de petit lait et dissolt le miel violat et le lénitif et enfin après son septième, une légèrè purgation de caffè en infusion, et cependant vous lui oterez l'usage du vin, et lui ferait boire de la ptisane. Je lui baise les mains et à Madame sa femme, et à vous à qui je suis

votre affectionné serviteur : (signé) LE BLANC

De Vézelay, le 19 avril 1665

à Monsieur de VILLAINÉ, chirurgien au Châtel-Censoy

Violat : extrait à base de violettes, utilisé seulement pour le miel et le sirop.

Côte doriens décédés à Sainte-Magnance

AD89 – BMS Sainte-Magnance

Décès le 19/12/1734 de Jean BÉCARD, environ 50 ans, manouvrier à Courcelle-Frémy (21), paroisse de Montberthault (21) en présence de sa femme et ses autres parents.

Décès le 22/11/1721 d'Élie PAGEOT, veuve, originaire de Montberthault (21), âgée de 60 ans environ, morte chez Joseph NAUDOT.

Écho des échanges sur le net et entre les lecteurs ...

Le courrier des lecteurs, publié dans le numéro 100 de Génée89 page 80, a suscité quelques réactions et alimenté la réflexion du Comité de lecture. Vous trouverez en page 81 de ce numéro ce qu'on peut considérer comme une réponse du Comité de lecture : la présentation la plus efficace et la plus économique passe par la constitution d'un *Répertoire des familles étudiées*.

L'inconvénient du *Répertoire des familles étudiées* est l'aspect succinct des renseignements édités qui oblige à écrire pour obtenir des renseignements plus précis... mais favoriser des liens entre les adhérents est aussi un des buts de cette association.

Le comité de lecture n'est pas hostile à la publication de listes-éclair, mais un petit calcul montre que si chacun des 700 adhérents propose 1 000 ancêtres (chiffre moyen fort plausible, certains d'entre nous annoncent 3 à 4 000 ancêtres dans l'Yonne), ce sont 700 000 lignes qu'il faudra éditer. A raison de 120 lignes par page sur les 16 pages que comporte notre revue quatre fois par an, il faudrait 91 ans pour arriver à en venir à bout. Ceux qui attendent impatiemment depuis plusieurs années la publication de leur contribution à la rubrique *Nous Sommes Tous Cousins* ne seraient pas prêts à être satisfaits. La publication de généalogies complètes conduirait à un volume encore plus grand.

Pour éviter une déperdition trop grande des forces, il faudrait éditer ces listes en suivant des sous-catégories qui orientent les recherches (géographiques ou autres à imaginer). Pour leur part, les membres les plus actifs de l'association sont attelés à la réalisation des tables paroissiales et cantonales et il ne semble pas qu'il soit judicieux de les en détourner avant que l'œuvre ne soit bien avancé.

Quoi qu'il en soit, nous étudierons soigneusement toute proposition venant de volontaires qui souhaiteraient s'impliquer et coordonner les recherches en ce domaine des *Listes-éclairs*.

À titre d'exemple, pour illustrer notre propos, le lecteur trouvera ci-dessous un fragment (un treizième de la liste environ) d'une liste aimablement communiquée par notre adhérent monsieur Claude Gourdain, concernant Villiers-Louis.

Liste éclair concernant Villiers-Louis (89) entre 1500 et 1850

Réalisée par C. GOURDAIN

Patronymes	Amin	Amax / Nb P. / N / M / D /	Lieux d'Origine
ALBAULT	0	0 / 1 / 1 / 1 / 0 /	Rosoy
ALBAULT	1780	1780 / 1 / 0 / 0 / 1 /	Villiers-Louis
ALBODE	1780	1780 / 1 / 0 / 0 / 1 /	Villiers-Louis
ALEXANDRE	1612	1612 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Foissy
ALEXANDRE	1645	1790 / 4 / 3 / 2 / 1 /	Villiers-Louis
ALEXANDRE	1620	1755 / 5 / 4 / 1 / 0 /	Foissy
ALEXANDRE	1665	1777 / 3 / 1 / 2 / 2 /	Villiers-Louis
ARBAULT	1780	1780 / 1 / 0 / 0 / 1 /	Villiers-Louis
AUDRY	0	0 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Vaumont
AUGERON	1703	1703 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BADINIER	1635	1668 / 3 / 3 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BADINIER	1582	1734 / 2 / 1 / 2 / 1 /	Villiers-Louis
BAFVAL	1586	1586 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Fontaine-la-Gail.
BAFVAL	1616	1616 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BAILLOT	1735	1747 / 4 / 3 / 1 / 1 /	Villiers-Louis
BALLAY	1740	1740 / 1 / 1 / 1 / 0 /	Fontaine-la-G
BALLET	1645	1645 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Foissy
BANIER	1646	1646 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BANIER	1616	1622 / 2 / 1 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BANNE?	1629	1629 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Villiers-Louis
BARAT	1791	1791 / 1 / 0 / 0 / 1 /	Villiers-Louis
BARBARAN	1674	1674 / 1 / 0 / 0 / 1 /	Villiers-Louis
BASVAL	1586	1586 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Fontaine-la-Gail.
BASVAL	1616	1616 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BAUDOUARD	1735	1735 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Fontaine-la-G
BAUMES	1720	1720 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Vaumont
BEAU	1720	1720 / 2 / 2 / 0 / 0 /	Vaudeurs
BEAU	1753	1753 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUJEU	1663	1670 / 2 / 1 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUJON	1663	1670 / 2 / 1 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUNAIS	1640	1673 / 2 / 1 / 2 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUNE	1612	1612 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUNE	1575	1633 / 5 / 3 / 3 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUNEAU	1600	1630 / 1 / 1 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUNEZ	1612	1612 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUNEZ	1630	1630 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Foissy
BEAUNEZ	1575	1633 / 8 / 5 / 6 / 0 /	Villiers-Louis
BEAUNNEAU	1630	1630 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Foissy
BELANGER	1670	1697 / 2 / 2 / 0 / 0 /	Noé
BELANGER	1729	1756 / 4 / 3 / 1 / 1 /	Villiers-Louis
BELLANGER	1695	1788 / 2 / 1 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BENODE	1640	1662 / 2 / 1 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BENODOT	1672	1726 / 1 / 1 / 0 / 1 /	Villiers-Louis
BENOIST	1730	1730 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Thorigny
BENOIST	1765	1765 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BERTHELIN	1750	1770 / 1 / 1 / 1 / 0 /	Vaudeurs
BERTOLO	1587	1589 / 2 / 2 / 0 / 0 /	Villiers-Louis
BESANCON	1734	1734 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BESSIER	1676	1676 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Pont-sur-V.
BESSIER	1701	1701 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BETOULT	1780	1780 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BEUDANT?	1739	1791 / 1 / 1 / 0 / 1 /	Villiers-Louis
BIDOT	1730	1730 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Noë
BLAFFARD	1642	1680 / 1 / 1 / 1 / 0 /	Theil
BLAFON	1642	1680 / 1 / 1 / 1 / 0 /	Theil
BLONDET	1570	1792 / 69 / 65 / 23 / 10 /	Villiers-L.
BLONDET	1672	1672 / 1 / 1 / 0 / 0 /	Fontaine-la-G.
BLONDET	1592	1788 / 104 / 88 / 45 / 39 /	Villiers Ls
BLONDET	1747	1747 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Cerisiers
BLOSSE	1694	1723 / 2 / 2 / 0 / 0 /	Malay-le-Roi
BLOSSE	1754	1754 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BLUCHET	1670	1670 / 1 / 0 / 1 / 0 /	Villiers-Louis
BODARD	1666	1693 / 2 / 1 / 1 / 1 /	Villiers-Louis

.....

Suite du numéro 98

1633	Mme GARNIER Monique	12 impasse du Seurey	21200 - BEAUNE
1634	Mme DEMOREST Danielle	43 rue d'Estienne-d'Orves	94700 - MAISONS ALFORT
1635	Mme ROCHER Marie-France	3 clos de la Chôme	87280 - LIMOGES
1636	Mme LEDRU Roberte	30 rue Fauchier	13002 - MARSEILLE
1637	M. FOUCAULT Philippe	42 avenue des Grands Billons	45450 - DONNERY
1638	Association MEMOIRES VIVANTES	Mairie	89630 - SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS
1639	M. CANTIN Michel Louis	21 hameau de la Viale	07130 - CURNAS
1640	Mme CORDIER POREBA Sylvie	9 rue de Charost	18120 - LAZENAY
1641	Mme BOUCLY Catherine	9 rue des Mésanges	89470 - MONETEAU
1642	Mme YVOIS Marguerite	19 rue des Montôts	89430 - TANLAY-COMMISSEY
1643	Mme POTIER Gisèle	Le Champ Blanc	85310 - SAINT-FLORENT-DES-BOIS
1644	Mme REDOUTE Chantal	7 rue de l'Ourcq	95610 - ERAGNY-SUR-OISE
1645	Mme FRISON ROCHE VILLETARD Magali-O.	18 allée Gabriel-Fauré	78000 - VERSAILLES
1646	M. BOURGEOIS Philippe	28 rue du 8-Mai 1945	93360 - NEUILLY PLAISANCE
1647	M. Mme NARDOT Christiane et Pierre	14 rue des Violettes	95190 - GOUSSAINVILLE
1648	Mme BIOU Claudine	106 route de Crécy	28500 - VERNOUILLET
1649	Mme LEBLANC Isabelle	rue de la Résistance	64800 - NAY
1650	Mme TROTIGNON-LAIROT Christiane	12 rue des Clos-Français	93100 - MONTREUIL-SOUS-BOIS
1651	M. CHARBONNET Daniel	23 rue Roger-Salengro	77124 - CREGY-LES-MEAUX
1652	Mme BOISSARD Marie-Françoise	12 rue de la République	89310 - NITRY
1653	Mme BOURON-HUGOT Françoise	7 rue Haute	89160 - VILLIERS-LES-HAUTS
1654	Mme LECUYER Lucie	8 Le clos des Acacias	07430 - DAVEZIEUX
1655	Mme REVELLAT Janine	23 Grande Rue	89190 - LE CLERIMOIS
1656	Mme PREAU Geneviève	22 rue Pringle	64200 - BIARRITZ
1657	Mme PICHON Marie-Thérèse	17 rue Renoir	89000 - AUXERRE
1658	Mme LECLERC Josiane	9 avenue Collignon	31200 - TOULOUSE
1659	Cercle de Carteret-France	12 résidence Minerve	91170 - VIRY-CHATILLON
1660	Mme ROSAS Madeleine	13 Lotissement la Cigalière	13320 - LE BOUC BEL AIR
1661	M. MORET Jacques	Route des Imberts	84220 - CABRIERES d'AVIGNON
1662	M. POT Guillaume	11 rue François-Millet	75016 - PARIS
1663	M. HOUDOT Henri	7 avenue de la Gare	89360 - FLOGNY LA CHAPELLE
1664	M. COLLIN François	Les Mulots	89700 - TONNERRE
1665	Mme PICCIN Marie-France	14N Av. Pasteur-Martin-Luther-King	78230 - LE PECQ
1666	M. GICQUEL Claude	1 avenue Louise	17200 - ROYAN
1667	M. LANGLOIS Alain	9 Boulevard Garibaldi	89100 - SENS
1668	Mme ULRICH Geneviève	Pen Ar Stang	29710 - GOURLIZON
1669	Mme BEUCHER Paulette	10 rue du Docteur Grenier	25300 - PONTARLIER
1670	Mme LASNIER Denise	18, rue Marcellin Berthelot	92800 - PUTEAUX
1671	M FABRE Pierre	15 avenue des Brichères	89000 - AUXERRE
1672	M. Mme WATTE Jean-P. et Monique	461, route de Flamare	76490 - LOUVETOT
1673	M. CUISINIER François	1 rue Edouard Branly	92130 - ISSY LES MOULINEAUX
1674	Mlle PETERMANN Sandrine	12 Bd Paixhans	57000 - METZ
1675	M. Mme ESTEVEZ Gilles et Esthelle	36 rue Jules Toussaint	42800 - RIVE DE GIER
1676	Mlle JULLEMIER Gisèle	159 rue de Fleury	92140 - CLAMART
1677	M. MASSEBEUF Silvère	14 rue des Arcs Saint Cyprien	31300 - TOULOUSE
1678	M. MELTZHEIM Georges	25 rue Jean Mermoz	45700 - VILLEMANDEUR
1679	M. Mme JOKY-MOISSON Nicole	10 avenue Charles de Gaulle	78230 - LE PECQ
1680	M. GROLLERON Christian	11 rue Jules Ferry	41100 - ST FIRMIN DES PRES
1681	M. CHARRETIER Pierre	19 rue de la Ravinelle	54000 - NANCY
1682	Mme ROBERT Pascale	280 Grande Rue	45220 - GY LES NONAINS
1683	M. PRIN Claude	16 résidence du Vallon	77000 - VAUX LE PENIL
1684	Mme FREZOT Arlette	342 rue du Bois Joly	45770 - SARAN
1685	M. FRAVAL Michel	2 rue de la Fontaine	77390 - OZOUER LE VOULGIS
1686	Mme GARBIN-GILLET Josette	12 boulevard Schwetzer	13090 - AIX-EN-PROVENCE
1687	M. GUILLOIS Jean-Claude	3 rue Pierre-et-Marie-Curie	91400 - ORSAY
1688	M. REGOUBY Alain	9 avenue de la Forêt	44250 - SAINT-BRÉVIN
1689	M. MÉNETRIER Michel	9 rue des Auvis	89160 - LÉZINNES

Fonds Zlatoff

Le regretté docteur Pierre Zlatoff, l'un des pionniers de notre Société, avait constitué un fichier filiatif de couples et de leurs enfants concernant les communes icaunaises de Flogny, La Chapelle-Vieille-Forêt, Butteaux, Chéu, Carisey, Méré, Percey, Varennes, Villiers-Vineux, ainsi que celles de Courtaout, Chessy, Racines et Marolles situées dans le département de l'Aube.

Riche de près de 2 000 cartes perforées, ce fonds nous fut, selon les volontés de son mari, aimablement transmis par madame Zlatoff dans le but que les fruits de ce travail considérable puissent faciliter les recherches des membres de notre cercle.

Pour consulter ce fonds, s'adresser à :

Jacques POUSSARD, 7 rue des Miches 89460 PRÉGILBERT (03.86.81.49.13)

Dictionnaire biographique, généalogique et historique de l'Yonne

par Paul Camille Dugenne

6 tomes : I (A-C), II (D-K), III (L-N),

IV (O-R), V (S-U), VI (V-Z, addenda 1)

53 € chaque tome – SGY - 27/4, Place Corot - 89000 – AUXERRE

Victime de la foudre à Ancy-le-Libre (Yonne)

Transmis par M. Gilles BOUDIN SGY 479

Relevé dans les registres paroissiaux d'Ancy-le-Libre

(Microfilm 1 335 851 Family History Library –Mormons- Salt Lake City USA)

25 août 1711 :

« est décédée Anne BERTRAND fille de défunt Nicolas et ce subitement par le tonnerre et la foudre du ciel en présence de François LARPIN qui en a été notablement incommodé, d'Edme LARPIN son fils, de Jacques marquis de Tanlay, Jacques BERTRAND fils de la défunte qui nous certifie l'accident véritable ensuite de quoy nous avons esté le dit jour 25^{ème} dudit mois processionnellement au devant du corps de ladite défunte jusqu'à la porte du village et duquel nous nous sommes emparés et saisi comme curé de cette paroisse soussigné sans qu'il s'y soit trouvé opposition et le lendemain 26 du mois nous avons après la grande messe célébrée le corps puis transporté du logis de Jacqueline BINOT veuve dudit Nicolas BERTRAND ou nous le déposant ledit jour d'hier dans cette église paroissiale nous avons déjà inhumé dans le cimetière le corps de ladite defunte à la manière accoutumée comme étant notre fidèle paroissienne morte agée d'environ dix sept ans en présence de ladite BINOT mère de Didier BINOT oncle dudit Jacques BERTRAND et plusieurs autres qui non pu signés à la reserve des soussignés BINOT marquis. »

Publicité

Généa89 numéro 101 – Directeur de la Revue : Robert Timon –
Revue de la S.G.Y. - Supplément Icaunais de *Nos Ancêtres et Nous* -
Directeur de publication : Françoise Gonon - Rédacteur en chef :
Joseph Moncharmont

Vos représentants : Président : Robert Timon – Vice-présidents : Pierre
Le Clercq (tables de mariages), Michel Perrot (Union de Bourgogne),
Corinne Knockaert (relations avec les cercles limitrophes).
Secrétaire général : Jean-Michel Bellanger. Secrétaire générale adjointe :
Dominique Baillot.
Trésorier : Jean-Robert Blot (antenne *tonnerroise*).

Conseillers : Françoise Botte, Ginette Bougault, Paul Camille Dugenne,
Vincent Ferry, Sylvie Lajon (antenne *sénonaise*), Jean Paolella (antenne
Chemins de Saint-Edme), Jacques Poussard (antenne *entre Yonne et Cure*),
Guy Vasseur (antenne *avallonnaise*), Roger Vico (antenne
jovinienne), Edith Gaucher, Marc Pautet, Roland Rouaut.



Eric BOURGOIN

Généalogiste

11, rue de la Mairie

89500 LES BORDES

Tél. & Fax : 03.86.96.01.29

e.bourgoin.genealogiste@wanadoo.fr
<http://www.bourgoin-genealogie.net>

**Recherches généalogiques
et historiques
Transcription de textes anciens**

Documentation, tarifs
et devis gratuits sur demande

Siret 403 760 226 00031

Rubriques :

◆ Accident à Magny	89
◆ Chaînon manquant (Mme Moreau-Julien / Mme G. Bougault)	85 et 93
◆ Courrier des lecteurs.....	94
◆ Du contrat de mariage de deux enfants (par Roger Loffroy)	86-87
◆ Embarquement	89
◆ Fonds Zlatoff (Jacques Poussard)	96
◆ Fragment de liste éclair de Villiers-Louis (Claude Gourdain).....	94
◆ Icaunais mariés à Soligny-les-Étangs (par Didier Bigot).....	88
◆ Icaunais mariés à Trancault (par Didier Bigot).....	88
◆ Ils sont devenus Icaunais entre 1720 et 1730 (1) (par Jean Bougault).....	90
◆ Les Enfants de la Révolution (Ducrot x Robert à Saint-Germain-des-Champs)	92
◆ Nous sommes tous cousins (Pelerin x Giloppe - Drouhin x Bernard)	91
◆ Nouveaux adhérents	95
◆ Opération « Familles étudiées 2005 »	81
◆ Prescription de médecine (par Édith Gaucher)	93
◆ Résurrection à Treigny (par André Fournier).....	93
◆ RICHER – VERJUS, du respect ... (par Jean Bougault)	82-85
◆ Site Web intéressant	84
◆ Victime de la foudre à Ancy-le-Libre (par Gilles Boudin)	96

Calendrier pour l'année 2004

- 14/03/2004 : Réunion de l'antenne des Chemins de Saint-Edme au Château de Maligny (Contact : M. Jean Paoella – 3, Rue des Vignes – 89800 - La Chapelle-Vaupelteigne)
- 20/03/2004 : Assemblée générale de la SGY, maison Paul-Bert à Auxerre, à 14 h 30.
- 03 et 04/04/2004 : Forum du Livre à Paron.
- 24/04/2004 : Antenne de Quarré-les-Tombes – Espace ass de St-Germain-des-Champs – 14 h
- 29/05/2004 : Antenne tonnerroise, salle de la mairie à Ancy-le-Franc à 14 h 30.
- 05/06/2004 : Antenne sénonaise, rue Pasteur, Sens, salle Pasteur, 1^{er} étage, 14 h 30 à 17 h.
- 05/06/2004 : Réunion de l'antenne Avalonnaise à Athie à 14 h 30.
- 26/06/2004 : Antenne parisienne – Bibliothèque généalogique, 3 rue de Turbigo, à 14 h 30
- 10/07/2004 : Antenne de Quarré-les-Tombes – Espace ass. de St-Germain-des-Champs – 14 h
- 24-25/07/2004 : Exposition généalogique à Accolay (Contact : M. J Poussard)
- 7-8/08/2004 : Exposition généalogique à Vincelles (Contact : M. J Poussard - 03.86.81.49.13)
- 5/09/2004 : Exposition généalogique à Héry.
- 11/09/2004 : Conseil d'administration, aux Archives départementales de l'Yonne, à 14 h.
- 18/09/2004 : Antenne parisienne – Bibliothèque généalogique, 3 rue de Turbigo, à 14 h 30
- 02/10/2004 : Forum régional de l'Union généalogique de Bourgogne à Tonnerre.
- (fin octobre – à définir) : Antenne de Quarré-les-Tombes – Espace associatif de la mairie de Saint-Germain-des-Champs – 14 h
- 16/10/2004 : Réunion de l'antenne Avalonnaise à l'Isle-sur-Serein à 14 h 30.
- (après la fin des vendanges – date à déterminer) :
- Réunion de l'antenne des Chemins de Saint-Edme à Chablis au Petit Pontigny
- 7/11/2004 : Réunion généalogique à Neuilly.
- 13-14/11/2004 : Exposition généalogique de Douchy.
- 20/11/2004 : Antenne tonnerroise, caveau Dolto, rue Claude-Alliot, Tonnerre, à 14 h 30.
- 28/11/2004 : Assemblée d'hiver de la SGY, à 10 h, salle Pasteur, rue Pasteur, à Sens.
- 18/12/2004 : Antenne sénonaise, rue Pasteur, Sens, salle Pasteur, 1^{er} étage, 14 h 30 à 17 h.
- 18/12/2004 : Antenne parisienne - Bibliothèque généalogique, 3 rue de Turbigo, à 14 h 30